

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Atelier de recherche (2HA2189)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en études muséales	Extra-muros: 4 pg	Voir ci-dessous	
Pilier B A - histoire de l'art	Extra-muros: 6 pg	Voir ci-dessous	
Pilier principal M Sch - histoire de l'art	Extra-muros: 6 pg	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Régine Bonnefoit; Prof. Valérie Kobi; Prof. Pierre Alain Mariaux.

Contenu

L'« Atelier de recherche » remplace dès le semestre d'automne 2023-2024 le colloque des mémorant-e-s et regroupera dorénavant les doctorant-e-s ainsi que les étudiant-e-s du bachelor en histoire de l'art et des deux formations de master de l'IHAM lors de 4 séances semestrielles. Les dates retenues sont, au semestre d'automne, 1er et 29 octobre, 19 novembre, 17 décembre; au semestre de printemps: 4 mars, 1er avril, 6 et 27 mai. Lieu d'échange et de discussion, l'atelier est pensé pour la présentation de travaux aux différents stades de leur développement, de la première conception thématique / méthodologique à l'étude finie. Il servira à ce titre à renforcer l'encadrement pédagogique des candidat-e-s tout en enrichissant leur formation académique. Les doctorant-e-s auront 1h à disposition pour leur passage comprenant max. 30 minutes de présentation suivies de 30 minutes de questions et de retour de l'audience. Les étudiant-e-s auront quant à eux 30 minutes à disposition, dont 15 minutes de présentation et 15 minutes de discussion.

La présence en cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement. Un seuil de présence de 70% est toléré. Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de prévenir leur enseignant-e de leur absence par mail avant la séance.

Forme de l'évaluation

Présentation orale.

Les doctorant-e-s utilisent ce forum pour présenter leurs recherches en cours, qu'il s'agisse du projet de recherche doctorale, d'un chapitre de thèse, d'un article, ou encore du contenu d'une conférence. La participation à l'atelier est obligatoire de même qu'au moins une intervention annuelle active durant la durée de leur parcours doctoral à l'Université de Neuchâtel.

Les étudiant-e-s en sciences historiques et en études muséales interviennent dans ce cadre au moins une fois avant le dépôt de leur mémoire de fin d'études. La participation aux 8 séances de l'atelier est requise puisque l'Atelier de recherche est un enseignement obligatoire, inscrit au plan d'études à hauteur de 3 ECTS.

Pour les étudiant-e-s de master immatriculé-e-s avant 2024, il est fortement recommandé d'assister à toutes les séances de l'Atelier. La présentation du mémoire en cours lors d'une séance de l'atelier est un prérequis des plans d'étude du master en sciences historiques, pilier Histoire de l'art, et du master en études muséales.

Les étudiant-e-s du bachelor en histoire de l'art en fin d'études seront également tenus d'assister à ces séances. Il leur sera conseillé d'y présenter leur travail de bachelor avant dépôt auprès du ou de la professeur-e responsable. La participation active et réussie à l'atelier leur offrira un bonus d'un demi-point (0,5) supplémentaire sur la note finale de leur mémoire.

Forme de l'enseignement

Quatre ateliers par semestre.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Présenter une recherche en cours.
- Synthétiser une problématique, ses enjeux et/ou écueils.

Compétences transférables

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Atelier de recherche (2HA2189)

- Développer un sujet de recherche de manière autonome
- Communiquer les résultats d'une recherche devant une large audience.